

Lettre ouverte

Arianne Phosphate: Avoir une vision d'ensemble avant de décider

Monsieur le ministre David Heurtel
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est
30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur le ministre,

Le 23 octobre dernier, vous avez rendu public le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de mine d'apatite Arianne Phosphate, prévu au Lac à Paul, au nord de Saguenay. La Coalition, ses membres et ses partenaires partagent la conclusion principale du BAPE: l'exclusion du projet de terminal maritime, qui découle pourtant directement du projet de mine, empêche une évaluation adéquate de l'ensemble des impacts liés au projet Arianne Phosphate. Dans le contexte où des informations indiquent que votre période de réflexion pourrait tirer à sa fin, nous vous pressons de renoncer à autoriser ce projet sans l'évaluer de façon exhaustive, en incluant le terminal maritime dans l'équation. Cela implique d'attendre la fin de l'évaluation fédérale dudit terminal, actuellement en cours, avant de rendre une décision dans ce dossier.

Un projet scindé pour mieux le faire passer

Le projet Arianne Phosphate prévoit le transport par bateau de quelques trois millions de tonnes d'apatite produites annuellement, ce qui nécessitera la construction d'un terminal maritime. Cette partie n'a malheureusement pas été soumise au BAPE et fait plutôt l'objet d'une évaluation environnementale fédérale, séparée.

Selon toute vraisemblance, le promoteur a tronqué le projet en vue d'en faciliter l'acceptation. En excluant toute analyse des impacts sur le milieu marin et les milieux riverains, on passe sous silence une grande partie des impacts reliés au projet Arianne Phosphate. Cela crée un dangereux précédent qui vient affaiblir la portée de l'évaluation environnementale des projets et les audiences publiques qui y sont associées.

Transport routier: la sécurité publique et l'environnement mis à mal

Le tracé routier retenu pour le transport du concentré de phosphate soulève également de nombreuses inquiétudes et a été remis en question par le BAPE. Beaucoup d'intervenants s'inquiètent des impacts, tant sur la santé et la sécurité que sur l'environnement, du transport du concentré par camion sur de longues distances. Avec la récente conclusion de la COP21 à Paris, où tous les pays se sont entendus pour réduire de façon importante leurs production de

gaz à effet de serre, l'approbation d'un trajet impliquant le transport du concentré par de nombreux camions sur plus de 200 km apparaîtrait comme un non sens. La construction d'une infrastructure portuaire industrielle supplémentaire dans le fjord du Saguenay, rendue nécessaire par le tracé retenu, viendrait ajouter l'insulte à l'injure.

La Coalition partage l'avis du BAPE: le choix de ce tracé repose sur des motivations principalement économiques et Ariane Phosphate devrait évaluer plus en profondeur la faisabilité de l'utilisation d'infrastructures de transports ferroviaire et portuaire existantes pour le transport du concentré produit. D'autres options plus acceptables existent. Il est du devoir du gouvernement de les examiner toutes avant de rendre sa décision.

Une rentabilité financière plus qu'incertaine

Dans le contexte actuel, où le prix du phosphate est en baisse, et sachant que la Banque mondiale prévoit que le prix continuera à baisser pour au moins 10 ans encore, il est peu probable qu'Ariane puisse vendre son concentré d'apatite au prix souhaité, aussi pur soit-il. Alors que Mine Arnaud a perdu cet automne son partenaire principal et alors qu'Ariane Phosphate n'a encore signé aucune entente avec de potentiels acheteurs, il n'y a pas d'urgence à approuver ce projet. Nous vous invitons, Monsieur le ministre, à prendre le temps qu'il faut pour l'analyser, au risque de cautionner un autre canard boiteux.



Dominique Bernier

Coordonnatrice et porte-parole
Coalition pour que le Québec ait meilleure mine
quebecmeilleuremine@gmail.com
www.quebecmeilleuremine.org
418-570-3497

c.c.

Monsieur Philippe Couillard, premier ministre;
Monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles;
Monsieur Luc Blanchette, ministre délégué aux Mines;
Monsieur Bernard Drainville, leader de l'opposition officielle;
Madame Martien Ouellet, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, de stratégie maritime, d'électrification des transports et de télécommunications;
Madame Manon Massé, Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques;
Monsieur François Bonnardel, Leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition.

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes membres représentant collectivement plus de 250 000 individus, partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la

façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique.
Site : www.quebecmeilleuremine.org

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Artistes pour la Paix ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Conseil centrale CSN de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre du Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*
